

habitent en moyenne à 44 kilomètres de leur lieu de travail, ils mettent, toujours en moyenne, 53 minutes pour s’y rendre. Face à ces difficultés de déplacement qui génèrent fatigue et stress, les entreprises développent les horaires décalés ou le télétravail. Quant à l’État, il investit dans des infrastructures et la mobilité douce, en s’associant avec les collectivités territoriales voisines. Prenons l’exemple de la Lorraine, dont est originaire le plus gros contingent de frontaliers. *“Depuis quelques années, nous collaborons avec le Luxembourg dans ce domaine”,* souligne Roger Cayzelle, président du Conseil économique social et environnemental de Lorraine (Cesel). *“Un schéma de mobilité transfrontalière (Smot), élaboré par le Conseil Régional de Lorraine, le ministère des Transports du Grand-Duché de Luxembourg et l’État français, a notamment été créé, en 2008, pour développer les transports en commun et le covoiturage. L’une des priorités est d’augmenter la part modale des transports ferroviaires et collectifs, ainsi que le covoiturage, pour qu’elle atteigne 15, 20 puis 25 % aux horizons 2015, 2020 et 2030, contre environ 10 % actuellement. En Lorraine, l’un des grands dossiers en matière de mobilité est celui de l’A31 bis qui vise, notamment, à équiper l’autoroute A31 d’une troisième voie entre Metz et la frontière. Le projet devait certainement repasser par le débat public courant 2015 pour une réalisation complète qui ne serait pas effective avant 2027.”* Si ces efforts se révèlent payants en matière d’environnement, ils génèrent aussi une plus grande intégration sociale. Les difficultés de circulation poussent, en effet, une majorité de frontaliers à quitter le Luxembourg dès la sortie de leur travail plutôt que de passer la soirée sur place et de consommer. Franchir au plus vite la frontière freine aussi leur implication dans la vie sociale (voire politique) du pays. ■

JEAN-PASCAL NEPPER,  
CITOYEN D’UNE  
“GRANDE RÉGION”

*“Lorsque nous avons cherché à acheter un bien, au début des années 2000, nous avons assez indifféremment cherché en Belgique ou au Luxembourg, sans dogmatisme, raconte Jean-Pascal Nepper, associé au sein du département Advisory (Management Consulting) de KPMG Luxembourg. Nous avons trouvé une maison qui nous plaisait, et celle-ci était localisée à Arlon. Nous y vivons encore aujourd’hui. De manière générale, je ne perçois pas de véritables frontières dans ma vie de tous les jours; il s’agit réellement, pour moi, d’une “grande région”. J’habite à Arlon, mais je passe le plus clair de mon temps à Luxembourg. En termes d’activités, le soir ou le week-end, je fais du shopping, je vais au restaurant ou je vais au cinéma, aussi souvent à Luxembourg qu’à Arlon. Mes enfants sont, par exemple, nés à Luxembourg”,* poursuit-il. *“Travailler à Luxembourg nous permet d’allier vie professionnelle, au sein d’un environnement multiculturel – et qualité et confort de vie hors du commun. Je peux, ainsi, mener de front une carrière professionnelle et une vie familiale réussies. Le seul point noir reste, bien sûr, comme pour beaucoup, le trafic, mais je n’ai pas le sentiment que la situation serait meilleure à Bruxelles ou Paris.”*



*Pieds bandés*  
Photographie couleur, 2000, 80 x 80cm  
Courtesy de l'artiste

SU-MEI TSE  
LA DISCRÈTE À ROME  
ET AILLEURS...

**S**u-Mei Tse est l’une des artistes luxembourgeoises reconnues à l’international. Elle a été retenue, dans le domaine des arts plastiques, comme pensionnaire de la Villa Médicis (Académie de France à Rome). La plasticienne s’est installée pour cette résidence de douze mois durant laquelle elle est ponctuellement suivie par le philosophe italien Giorgio Agamben.

Lauréate, en 2003, du prestigieux Lion d’Or de la Biennale de Venise, l’artiste est l’un des quinze candidats que le jury de sélection a retenus parmi les 527 dossiers proposés. Fondée en 1666 par Louis XIV, l’Académie de France à Rome a accueilli les plus